

Demande de recouvrement

TIMOCOM GmbH est mandaté par

Créancier	
Entreprise	TIMOCOM ID
Contact	E-mail
Téléphone	Fax
Contre le débiteur	
Entreprise	TIMOCOM ID
Créance	
Facture / Avoir (N°/Date)	
Montant à payer en euros	Relance (date)

pour intervenir après rappel **et** à compter de 30 jours après la date d'échéance de la créance mentionnée, et de soutenir la partie commettante pour le recouvrement de sa créance.

(Veuillez joindre : facture/avoir, ordre de transport et justificatif, dernière relance, imprimé de l'offre publiée par TIMOCOM, informations complètes relatives à l'exposition des faits, revendications)

Rémunération

Pour cette mission, des frais de dossier de 20,00 € sont convenus.

En cas de succès de l'intervention, TIMOCOM facture au commettant une prime au succès de laquelle sont déduits les frais de dossier.

La prime au succès est calculée selon le barème légal de rémunération des avocats allemands de la façon suivante :

Créance en euros jusqu'à	500	1 000	1 500	2 000	3 000	4 000	5 000	6 000	7 000
Prime de recouvrement en euros	38,22	68,64	99,06	127,90	164,30	200,70	237,10	273,50	309,90

Tous les frais indiqués s'entendent hors TVA.

Vous trouverez toutes les informations sur les devises et les frais sur le site www.timocom.fr/Services/Service-de-recouvrement-international.

Le commettant s'engage à signaler à TIMOCOM dans les 3 jours tous les encaissements, notes de crédit ou compensations liés à la créance susmentionnée. Cette demande s'applique uniquement conformément aux conditions en vigueur sur www.timocom.fr/CGV et sera officielle une fois signée.

Confirmation	
Lieu, date	Signature + Cachet
Veuillez nous retourner le formulaire dûment rempli et signé par courriel à : inkasso@timocom.com ou par fax au : +49 211 88 26 58 00	